M. Akhannouch: une batterie de mesures pour faire face à l'impact de la conjoncture énergétique sur la pêche

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-07-2008 16:33:37

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, M. Aziz Akhannouch, a affirmé que le gouvernement a pris, depuis le début de l'année, une batterie de mesures pour faire face à toutes sortes de turbulences conjoncturelles relatives aux cours des énergies à l'échelle mondiale sur le secteur de la pêche maritime.

M. Akhannouch qui présidait mercredi à Casablanca le Conseil d'Administration de l'Office National des Pêches (ONP), a rappelé que parmi les mesures prises dans ce cadre figurent une baisse des taxes prélevées au débarquement par l'ONP et l'alignement du prix du carburant sur les prix à la pompe, ainsi que l'ambitieux programme Ibhar de mise à niveau et de modernisation des flottes, indique un communiqué de l'ONP.

Le ministre s'est, par ailleurs, félicité des faits saillants ayant marqué positivement le secteur et qui consistent plus particulièrement en la progression de la production halieutique, malgré les difficultés conjoncturelles que connaît le secteur notamment la hausse du prix du carburant.

De son côté, le directeur général de l'ONP, M. Majid El Ghaib, a présenté le rapport d'activité de l'Office au titre du premier semestre de cette année, marqué, au niveau de débarquement des produits de la pêche artisanale et côtière, par une de production de 296.000 tonnes, pour une valeur de 2,3 milliards de dhs, soit une augmentation de 12 pc en volume et de 37 pc en valeur.

Pour M. El Ghaib, ce bilan constitue une performance jamais égalée de par le passé, traduisant la reprise durable de l'activité poulpière suite aux mesures d'aménagement et de traçabilité mises en oeuvre par les pouvoirs publics.

Les membres du Conseil sont, par la suite, revenus sur l'arrêté et l'audit des comptes de l'exercice de l'année précédente, certifié sans réserve par un cabinet indépendant.

Par ailleurs, cette réunion du conseil d'Administration a été une occasion pour les membres de faire le point sur l'état d'avancement des projets lancés par l'ONP durant le 1er semestre 2008, dans un contexte mondial caractérisé essentiellement par la flambée des prix des cours du pétrole, une conjoncture qui n'a pas manqué de se répercuter sur la filière pêche côtière en affectant sa rentabilité, a fait noter le rapport de l'ONP.

Face à ces contraintes conjoncturelles, l'ONP a décidé de continuer d'aller en avant en se donnant

comme objectif de contribuer à une meilleure valorisation des produits de la pêche à travers le lancement de plusieurs chantiers structurants, notamment la gestion des ports de pêche par l'ONP de façon rationnelle et optimale.

La modernisation des halles au poisson, la participation, avec le Département de la Pêche Maritime, à la mise en place d'une politique de promotion et de marketing axée en particulier sur la labellisation et de différenciation de la production marocaine, le renforcement du marché intérieur par le biais de la mise à niveau des circuits de distribution à l'intérieur du pays et l'accompagnement des exportateurs, tant d'actions qui ont été prioritairement intégrées dans la stratégie fondamentale de l'ONP, conclut la même source.

MAP